



Mairie de La Crèche  
97 Av de Paris  
CS 70064  
79260 La Crèche  
05.49.25.50.54  
<http://www.ville-lacreve.fr>

## INFORMATION

### FACTURATION DES TEMPS PERISCOLAIRES / RESTAURATION ECOLE DE MUSIQUE

**PERIODE DE SEPTEMBRE A DECEMBRE 2020**

Madame, Monsieur,

Par message électronique en date du sept septembre 2020, les services de la Caisse d'allocations familiales (CAF) ont informé la Commune de La Crèche, d'un dysfonctionnement de l'outil CDAP (compte partenaire – CAF).

Cet outil permet la consultation et la vérification des situations des familles par les services de la Mairie, dans le but de mettre à jour la base de données « Familles » et d'établir la facturation des actes réalisés sur les temps périscolaires, la restauration scolaire et à l'Ecole de Musique.

Dans son message, la CAF indique donc que, « depuis le 14 août, les informations mises à disposition dans l'outil sont erronées et ne doivent donc pas être utilisées », en effet des écarts importants entre les ressources de janvier et celles indiquées à ce jour, apparaissent sur les dossiers familles.

Suite aux contacts établis par les services municipaux en date du 23 septembre 2020 avec les services de la CAF, ceux-ci ont signalé par message électronique que le service « CDAP » était rétabli.

Dans la mesure où la saisie et la vérification des dossiers familles est une tâche nécessitant au minimum deux mois de travail pour les services, l'ensemble des dossiers ne pourront être mis à jour avant le mois de décembre 2020, soit quelques jours avant la mise à jour de la plateforme CDAP pour l'année 2021.

En se basant sur l'ensemble des informations transcrites par la présente, je vous informe que la facturation des actes réalisés sur les temps périscolaires, la restauration scolaire et sur l'école de musique se basera sur les données de janvier 2020.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

L'Adjoint au Maire en charge  
de l'éducation, de l'enfance  
et de la jeunesse,



Larry GRELAUD